

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 13/2025

le 25 juin 2025

Organisation de l'administration communale - Consultation

10.03.02-2507-Comm13-Organisation communale-Consultation.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 7 juillet 2025, la Municipalité a décidé de lancer une consultation sur l'organisation de son administration. Outre les membres du Collège municipal individuellement, seront consultés le personnel communal et les responsables des entités partenaires que sont la Fondation des structures d'accueil, le Musée suisse du jeu, le Centre de loisir l'Escale ainsi que la Direction de l'établissement scolaire.

La participation à la consultation est facultative et s'effectuera de manière ouverte (pas de réponse anonyme possible). Une adresse électronique dédiée consultation@la-tour-de-peilz.ch a été mise en place. Les réponses groupées sont possibles voire même encouragées. Il est précisé que chacune et chacun doit pouvoir s'exprimer sans tabou.

La consultation démarre immédiatement et durera jusqu'au 31 août. Il est prévu d'établir une synthèse des réponses d'ici au 31 octobre et que la Municipalité se prononce sur d'éventuelles propositions d'ici à la fin de l'année.

La Municipalité invite les membres du Conseil communal qui le souhaitent à participer également à cette consultation.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
La syndique :  Le secrétaire : 

Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 7 juillet 2025

Annexes : formulaire de consultation et organigramme



021 977 01 11

✉ greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

🌐 www.la-tour-de-peilz.ch



Consultation sur l'organisation de l'administration communale

Depuis 2010, l'organisation de l'administration communale n'a pas connu de changement majeur alors que le nombre de postes de travail a augmenté de plus de 20 %, passant de 127 à 155. Cette croissance est le résultat de choix fait par la Municipalité mais également de l'évolution de la société, des lois et des contraintes extérieures. Au moment d'aborder une nouvelle législature, la Municipalité, soutenue par la Délégation du personnel et les chefs de service, lance une réflexion – sans tabou – sur l'organisation de son administration en consultant le personnel communal et les responsables des entités partenaires. Cette démarche vise à recueillir votre avis sur l'organisation actuelle de l'administration communale ainsi que vos éventuelles propositions d'amélioration.

Nom, prénom

Service ou entité

Fonction

Adéquate



Perfectible



Médiocre



1. Comment jugez-vous l'organisation actuelle de l'administration communale



2. Estimez-vous que des changements devraient être apportés à cette organisation et ses 5 services



Oui

Non

Si oui, lesquels ?



3. Avez-vous des suggestions ou propositions concrètes pour améliorer le fonctionnement de l'administration



La participation à la consultation est facultative et ouverte (pas de réponse anonyme). La réflexion par groupe est autorisée, voire même souhaitée. La forme de la réponse est libre (texte, organigrammes, emoticons, etc.).

Vos réponses (ou questions) sont à adresser par courrier électronique **d'ici au 31 août 2025** à consultation@la-tour-de-peilz.ch. Retours en version papier au Greffe municipal avec mention « Consultation ».

Annexe : organigramme

La Tour-de-Peilz, le 9 juillet 2025



Municipalité
LA TOUR-DE-PEILZ

Maison de Commune
Grand-Rue 46 · CP 304
1814 La Tour-de-Peilz

Organigramme LA TOUR-DE-PEILZ

